





Séminaire sur le droit du bail





FACULTÉ DE DROI

Faculté de droit Séminaire sur le droit du bail Av. du 1^{er}-Mars 26 CH-2000 Neuchâtel Téléphone: +41 32 718 12 60 Fax: +41 32 718 12 61 e-mail: seminaire.bail@unine.ch

wwww.unine.ch/bail

www.unine.ch

5 et 6 octobre 2012 19 et 20 octobre 2012

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

Vendredi 5 ou 19 octobre - 10h00 à 17h00

09 h 30	Accueil des participants		
10 h 00	Ouverture de la journée		
10 h 15	Les défauts de la chose louée Me Carole Aubert, avocate, Neuchâtel		
11 h 00	Pause		
11 h 20	Bail, aménagement des locaux et travaux de construction M. Blaise Carron, professeur à l'Université, Neuchâtel		
12 h 15	Repas		
14 h 00	La protection du conjoint et du partenaire non signataires du bail Mme Muriel Barrelet, juge, La Chaux-de-Fonds		
14 h 45	Transfert du bail commercial et restitution anticipée de la chose louée M. Pascal Terrapon, président du Tribunal des baux du district de la Sarine, Fribourg		
15 h 30	Pause		
16 h 00	Frais d'inscription, de dossier, de conclusion, de rappel, de résiliation : à charge du locataire ? Me Karin Grobet Thorens, avocate et juge suppléante, Genève		
17 h 00	Clôture		
Samedi	6 ou 20 octobre - 08h45 à 11h15		
08 h 30	Accueil des participants		
08 h 45	Bail et procédure civile suisse : premiers développements M. François Bohnet, professeur à l'Université et avocat, Neuchâtel Me Philippe Conod, avocat, Lausanne et chargé d'enseignement à l'Université, Neuchâtel		
09 h 45	Pause		
10 h 15	Jurisprudence récente en matière de bail 1. Dispositions générales (Prof. Blaise Carron) 2. Protection contre les congés (Prof. Pierre Wessner / Me Marino Montini) 3. Protection contre les loyers abusifs (Me Philippe Conod) 4. Autorités et procédure (Prof. François Bohnet)		
11 h 15	Clôture		

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et un ouvrage)

CHF 380.-

Stagiaires et assistants-doctorants

(merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 200.-

Délai d'inscription

31 août 2012. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 14 septembre 2012 pour le séminaire du 5 et 6 octobre et jusqu'au 28 septembre 2012 pour celui du 19 et 20 octobre. Passé ces délais, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / Séminaire sur le bail

Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél.: 032/7181260 Fax: 032/7181261

E-mail: seminaire.bail@unine.ch

Logement

L'office du tourisme neuchâtelois est compétent pour les réservations d'hôtel (tél. 032 889 68 90 ; e-mail : neuchatel.congres@ne.ch). Les réservations sont à effectuer directement en ligne à l'adresse www.neuchatelcongres.ch/droitdubail jusqu'au 7 septembre 2012.

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit, le cas échéant par fax, E-mail ou sur www.publications-droit.ch.

Je prendrai part au séminaire du :	☐ 5 et 6 octobre 2012	☐ 19 et 20 octobre 2012	
Je participerai au repas de vendredi m	idi: □oui	□non	
et je m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé.			
Nom, Prénom :			
Profession:			
Adresse :			
Code postal et localité :			
Tél professionnel :	E-mail :		
	Signature :		